

# ISRG Journal of Arts, Humanities and Social Sciences (ISRGJAHSS)



**ISRG PUBLISHERS**

Abbreviated Key Title: ISRG J Arts Humanit Soc Sci

**ISSN: 2583-7672 (Online)**

Journal homepage: <https://isrgpublishers.com/isrgjahss>

Volume – III Issue -II (March – April) 2025

Frequency: Bimonthly



## ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE DES PRATIQUES LANGAGIÈRES ET DU MANDINGUE PARLÉ DANS LES MILIEUX ARABISANTS ET ARABOPHONES DE CÔTE D'IVOIRE

KONATÉ YAYA<sup>1\*</sup>, N'GUESSAN AFFOUÉ CÉCILE<sup>2</sup>, CISSÉ MOUSTAPHA<sup>3</sup>

<sup>1,2,3</sup> Université Félix Houphouët Boigny

| **Received:** 24.03.2025 | **Accepted:** 29.03.2025 | **Published:** 05.04.2025

**\*Corresponding author:** KONATÉ YAYA

Université Félix Houphouët Boigny

### Abstract

*This study aims to present the language practices of two types of communities: Arab speakers and Arabic speakers. Indeed, these two environments, existing in Ivory Coast, use a language very rich in sociolinguistic phenomena that we will endeavor to present throughout our study..*

**Keywords:** language practices, Arabic speakers, Arabic speakers, sociolinguistic phenomena

### Introduction

Louis-Jean Calvet (1993) évoquait le phénomène de contact de langues dans son livre « La Sociolinguistique ». En effet, notre monde est confronté à ce phénomène de contact de langues qui fait que les langues se côtoient et se superposent sans cesse. Ces contacts de langues sont justifiés par le fait que le monde est plurilingue : en effet, il y a plus de sept mille (7000) langues à la surface du globe. Théoriquement, il y aurait cinquante (50) langues par pays mais dans la réalité, certains pays ont plus de langues que d'autres (l'Inde a plus de deux cents (200) langues alors que le Burundi n'en a que deux (2)).

La Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce phénomène car elle a plus de soixante langues nationales (Delafosse :1929) et quelques langues étrangères.

Ainsi, les langues nationales et étrangères se côtoient régulièrement, créant des phénomènes sociolinguistiques observables.

Notre étude se fera sur deux genres de milieux qui sont impactés par le phénomène de contact de langues : l'utilisation de langues nationales locales influencées par une langue étrangère internationale.

Ainsi, notre étude consistera à définir les termes arabisants et arabophones et à monter les phénomènes de contact de langues observés dans leur pratique langagière.

## 1. Cadre théorique et méthodologique du sujet

Notre étude est intitulée « Etude sociolinguistique des pratiques langagières dans les milieux arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire ». Un tel sujet s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique des langues de Côte d'Ivoire. L'axe dans lequel un tel sujet peut être classé est le contact de langues. En effet, le contact de langues a été défini comme ce phénomène linguistique dans laquelle il y a coexistence de deux ou plusieurs langues sur un même territoire ou chez un même individu.

Dans le cas de notre étude, nous nous retrouvons dans l'analyse sociolinguistique d'un milieu ivoirien parlant une langue véhiculaire et ayant fait des études ou ayant des origines d'une langue étrangère, d'où l'abordage sous l'axe des contacts de langues.

Ainsi, l'analyse des pratiques langagières de ces deux types de milieux fera ressortir les phénomènes bien connus des contacts de langues tels que les interférences, les codes switching ou mixing, ou encore les emprunts.

Ainsi, notre étude présentera et définira les milieux arabisants et arabophones. Ensuite, nous présenterons les phénomènes de contacts observés lors de nos différentes enquêtes.

## 2. Définition de Arabisant et Arabophone

Dans ce chapitre, nous nous évertuerons à définir les termes arabisant et arabophone selon le contexte de notre étude pour une meilleure compréhension de notre étude.

### 2.1. Arabisant

Selon les dictionnaires « Le petit Larousse » et « Le Robert Mini », l'arabisant est le spécialiste de la langue et de la civilisation arabes. Vu sous cet angle, ce spécialiste peut parler ou ne pas parler l'arabe.

Cependant, une autre définition, purement africaine, fait référence à celui qui a fait des études secondaires ou supérieures en arabe (dans les écoles confessionnelles islamiques ou autres) et parle couramment cette langue.

Dans le cadre de notre étude, nous retenons cette deuxième définition.

### 2.2. Arabophone

Selon les deux dictionnaires susmentionnés, l'arabophone est celui qui parle tout simplement l'arabe.

Cependant, il y a encore une définition purement africaine qui soutient que les arabophones sont ces peuples qui ont pour langue maternelle l'arabe. On peut citer entre autres les mauritaniens, les syriens, les libanais...

Dans le cadre de notre étude, nous retenons cette définition.

### 2.3. Aperçu sur l'expansion de l'arabe dans les milieux islamiques

Il faut savoir que l'arabe est la langue officielle d'environ trois cents (300) millions de personnes et de vingt-un (21) pays du monde réunis dans *La Ligue arabe*. Langue sémitique, de la même

famille que l'Akkadien, l'Araméen ou le Cananéen (dont est à son tour issu l'Hébreu), elle est la langue de révélation du Coran donc, utilisée par environ neuf-cents millions (900) de musulmans.

Cette langue s'est répandue en Afrique noire depuis le VII<sup>e</sup> siècle après J.C.(Jésus-Christ). Deux causes essentielles ont facilité l'expansion de l'arabe dans cette partie de l'Afrique : le commerce transsaharien et l'islamisation de l'Afrique noire.

En effet, les commerces transsahariens ont facilité l'expansion de l'arabe en Afrique noire. Les transactions se faisaient avec les caravanes en provenance du nord de l'Afrique, composées pour la plupart d'arabes venus échanger avec les peuples africains.

L'islamisation, quant à elle a été le facteur clé de la propagation de l'islam avec la langue arabe dans cette partie de l'Afrique.

Les arabes, voulant faire connaître la religion révélée, la proposèrent de manière pacifique ou par la force aux africains qui se convertirent en masse.

L'arabe étant la langue par excellence de l'islam, se propagea parmi les érudits africains.

## 3. Les langues véhiculaires parlées par les arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire

Dans les milieux arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire, deux langues sont véhicularisées, c'est-à-dire que deux langues sont les plus parlées :

- Le français
- Le dioula (mandingue)

### 3.1. Le français

Le français est l'une des langues les plus parlées dans ce milieu d'arabisants et d'arabophone qui ont déjà une base arabe. En effet, le français étant la langue nationale du pays, est compris par la majorité des ivoiriens. Langue incontournable, elle est utilisée dans plusieurs domaines des activités du pays dont les plus importants sont l'administration et l'éducation.

Avec cette influence, la plupart des medersas l'ont inclus dans leur système d'enseignement.

Les arabisants et arabophones le parlent couramment et quelque fois dans leur échange même si c'est le dioula qui est le plus utilisé par ces deux types d'individus.

### 3.2. Le dioula (mandingue)

Le dioula est la langue principale parlée par les arabisants (et quelque fois les arabophones) de Côte d'Ivoire.

En effet, le dioula est la langue la plus véhicularisée parmi les langues nationales du pays. Elle est la langue d'enseignement des écoles confessionnelles islamiques (medersas) de Côte d'Ivoire. De ce fait, tout arabisant (et parfois arabophone) l'a déjà adopté depuis les premiers pas dans l'enseignement confessionnel.

Notre étude d'analyse des phénomènes sociolinguistiques des pratiques langagières des arabisants et arabophones aura pour point d'appui le mandingue, mais aussi le français (quelque fois) qui sont en contact avec l'arabe.

## 4. Les phénomènes sociolinguistiques observés dans les pratiques

## langagiers des arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire

Le phénomène sociolinguistique qui sera mis ici en exergue est le contact de langues. Comme nous l'avons défini plus haut, le contact de langues est ce phénomène linguistique dans laquelle il y a coexistence de deux ou plusieurs langues sur un même territoire ou chez un même individu. Ainsi, les phénomènes de contact de langues que nous avons observés dans le langage des arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire sont :

- Les interférences
- Le mélange de langues
- Et les emprunts.

### 4.1. Les interférences dans les pratiques langagières des arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire

L'interférence est définie comme :

« *Un remaniement des structures qui résultent de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue comme l'ensemble du système phonologique, une partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps etc.)* » Calvet (1993).

Ainsi, on peut distinguer trois types d'interférences :

- Les interférences phoniques
- Les interférences syntaxiques
- Et les interférences lexicales.

Durant notre enquête, les interférences que nous avons constaté dans le langage des arabisants et les arabophones de Côte d'Ivoire sont les phoniques.

Les interférences phoniques sont ces remaniements de structures au niveau des sons d'une langue.

La première difficulté que rencontre les arabophones est la réalisation du « ayn » dans la langue mandingue /ʃ/ alors que cette voyelle n'est pas attestée dans la dite-langue.

Ainsi, un arabophone dira :

[ʃali] au lieu de [ali].

Idem pour [ʃamara] « Amara » ou encore [ʃumar] « Oumar ».

Cela est justifié par le fait que les termes « Ali » et « Oumar », noms propres (prénoms) mandingues islamiques sont des emprunts du mandingue à l'arabe.

Lorsqu'un locuteur parlant arabe se retrouve face à ces termes dont il connaît l'origine, il utilise la version originelle.

Nous avons constaté aussi la difficulté de la réalisation du son « khaw » [x] de l'arabe qui est matérialisé en mandingue par le son [k].

Ainsi, un arabisant ou arabophone a cette habitude de dire [xalifa] (héritier, ce qu'on confie à quelqu'un) au lieu de la prononciation mandingue [kalifa].

En effet, le mot [kalifa], étant également un emprunt du mandingue à l'arabe, lorsqu'un locuteur arabisant ou arabophone se retrouve face à un tel mot, il préfère utiliser la version d'origine plutôt que la version empruntée.

Cela nous amène à nous retrouver devant des interférences phoniques dont la raison est justifiée par l'envie de produire un son plus original, tiré de la langue d'origine.

Cela est aussi justifié par le fait que certains arabisants veulent faire cette distinction qui prouve qu'il parle la langue arabe.

### 4.2. L'alternance ou le mélange de langue dans les pratiques langagières des arabisants et des arabophones

Le second phénomène sociolinguistique que nous avons remarqué dans nos analyses est l'alternance ou le mélange de langues.

Selon Louis Jean Calvet (1993) :

« Lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des énoncés « bilingues ». Il ne s'agit plus ici d'interférence mais, pourrait-on dire, de collage, du passage en un point du discours d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langues (sur l'anglais code mixing) ou alternance codique (sur l'anglais code switching), selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre. »

Partant de sa définition, le code switching ou mixing est un phénomène sociolinguistique qui est observable chez des individus en situation de bilinguisme ou plurilinguisme.

Le code switching ou mixing est une pratique courante chez les arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire.

Analysons ensemble ces phrases :

En français :

1. Je suis allé **fil khuru** | en Inde cette année

*Je suis allé en retraite spirituelle en Inde cette année*

2. **ʃala kulli haal**, je remercie Allah.

*Dans toutes les situations, je remercie Dieu.*

En mandingue (dioula)

3. **jaani**, me fE ka mi0 f i )EnE

*C'est-à-dire, ce que je veux te dire*

4. **ʃulamaw** la mi0w je **khari** | in je, o ka d g

Arab. part. ceux préd. Arab préd. Prép. Acc. Peu

Parmi les érudits islamiques, ceux qui ont fait leurs études à l'extérieur sont peu.

Dans ces différents exemples, les arabisants et arabophones font des mélanges de langues que nous appelons en anglais « code mixing ».

Dans l'exemple 1 qui est en français, l'interlocuteur commence son speech en français, puis fait un mélange d'arabe (fil khuru | ) pour enfin terminer son énoncé en français.

Il aurait été simple qu'il dise :

*Je suis allé en retraite spirituel en Inde cette année.*

Dans l'exemple 2, notre interlocuteur commence son énoncé en arabe (*ʃala kulli haal*) pour ensuite terminer en français.

L'énoncé simple aurait été :

*Je remercie Dieu dans chaque situation.*

Dans les énoncés en dioula, nous faisons les mêmes constats de mélange de langues dans les différents énoncés qui s'offrent à nous. Ainsi, dans la phrase 3, l'énoncé débute par l'arabe (*jaani*) pour se terminer en dioula. L'énoncé simple aurait été de dire :

*O la, me fE ka mi0 f i JEnE*

Quant à l'énoncé 2, l'interlocuteur commence également en arabe (**Sulamaw**), puis, revient en dioula, reprend en arabe (**kharijin**) pour terminer en dioula.

Nous assistons ici à un vrai mélange de langues. L'énoncé simple aurait été :

*f ni kE bagaw la mi0w ka arabu | amana kE, o ka d g*

On peut dire que le mélange de langues se fait avec les langues français / dioula avec la langue arabe, puisque cette dernière joue le rôle de langue seconde pour les arabisants, et de langue maternelle/première pour les arabophones.

Les arabisants, en faisant le mélange de langue montrent qu'ils maîtrisent et manient parfaitement la langue arabe.

Quant aux arabophones, le mélange de langue dénote leur origine arabe, qui ne peut être soustrait avec aucune langue, et qui se manifeste lorsqu'ils en parlent une autre.

### 4.3. Les emprunts

Selon Marie-Dominique Gaviard Dunand (2005), l'emprunt est défini comme « un processus par lequel une langue accueille directement un élément d'une autre langue ».

Pour Calvet (1993) :

« Poussée au bout de sa logique, l'interférence lexicale peut produire (le phénomène de) l'emprunt : plutôt que de chercher dans sa langue un équivalent difficile à trouver d'un mot de l'autre langue, on utilise directement ce mot en l'adaptant à sa propre prononciation. Au contraire de l'interférence, phénomène individuel, l'emprunt est un phénomène collectif. »

Dans notre analyse des pratiques langagières des arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire, nous avons observé beaucoup d'emprunts du français à l'arabe, et du dioula (mandingue) à l'arabe.

Il faut préciser que ces groupes de personnes utilisent un jargon qui s'apparente à la forme particulière permettant de désigner un ensemble de spécificités propre à l'usage d'un groupe social, autrement dit « sociolecte ».

Dans ce milieu particulier, les mots et expressions sont utilisés de manière interne car chacun sait que l'autre comprend ce qu'il dit.

A force d'être habitué d'utiliser ces expressions et mots dans son milieu jargonistique, certains arabisants et arabophones utilisent certaines expressions "empruntées" avec d'autres non-arabisants ou non-arabophones.

Les emprunts que nous avons relevés dans les pratiques langagiers des arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire sont les suivants :

Noun	Glose
awla	tournée
Dahi	personne qui sensibilise vers la voie de Dieu

Daſwa	Prédication
fikr	pensée, souci
fitna	tentation
hidaja	guidance
iiman	foi
juhdu	effort religieux
khalwa	retraite spirituelle intense
khawas	homme aisé
khuru	sortie (spirituelle)
ma   lis	(les) assises
maΣura	concertation
markaz	Centre, institut
maskin	nécessiteux
nisaa	femme(s)
taΣkil	mission
targib	motivation
taſlim	enseignement
yakiin	certitude
zaw   a	épouse
zijara	visite
zikr	rappel de Dieu

Voici quelques emprunts que nous avons relevés au cours de notre enquête avec les arabisants et les arabophones de Côte d'Ivoire, même si cette liste n'est pas exhaustive.

Il faut noter que les arabisants utilisent régulièrement les emprunts, contrairement aux arabophones, qui préfèrent plus parler les deux langues véhiculaires à savoir le français et le dioula.

Cela est justifié par le fait que l'arabophone a le souci de bien parler le français et le dioula, contrairement à l'arabisant qui les parle déjà mieux.

## Conclusion

Notre étude portait sur les pratiques langagiers des arabisants et arabophones de Côte d'Ivoire.

Il faut savoir que les arabisants sont ceux qui ont fait des études dans les instituts arabes islamiques et qui parlent couramment la langue.

Quant à l'arabophone, c'est cette personne d'origine arabe qui vit en Côte d'Ivoire et qui parle les langues française et dioula.

Après les définitions particulières de ces deux groupes de personnes, nous avons relevé les phénomènes sociolinguistiques dans leur parler. Ici, le domaine sociolinguistique qui était étudié est le contact de langues.

Ainsi, nous avons vu qu'il y avait des interférences d'ordre lexical dans les pratiques langagières de ces deux groupes de personnes.

En outre, nous avons relevé quelques emprunts dans leur parler.

Ces groupes présentent une richesse sociolinguistique qu'il faudrait une autre étude mieux cerner ces traits.

## Bibliographie

1. ALBY, Sophie. *Alternances et mélanges codiques*. In : *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2013 (généré le 28 octobre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/enseditions/12402>. ISBN : 9782847886023. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.12402>.
2. BOYER Henri, 1991, « Éléments de sociolinguistique » : *langue, communication et société*, Paris, Dunod.
3. Calvet, L. J. 1993 : « La sociolinguistique », édition PUF, Paris.
4. Delafosse, M. 1929 : « La langue mandingue et ses dialectes », librairie Geuthnar, Tome I, Paris.
5. Dérive, M.J. 1981 : « Variations dialectales des parlers mandings de Côte d'Ivoire », in Mandekuan, n°1.
6. Dumestre, G. 1971 : « Le dioula », dans Actes du huitième congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale, volume 2, Annales de l'université d'Abidjan, série H.
7. Dunand M. D, 2005, *Les emprunts linguistiques* dans Encuentro 15, 2005.
8. Fishman J. 1967 : « bilinguism with and without diglossia, Diglossia with and without bilinguism » dans Journal of social issue.
9. FISHMAN Joshua, 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Bruxelles, Nathan, Labor.
10. Flick E. et Bolli M. 1983 : « Commentaires préliminaires des langues et dialectes de Côte d'Ivoire » dans les annales de l'université d'Abidjan.
11. Hartell, L. R. 1993 : « Alphabet de langues africaines », UNESCO, Bureau régional de Dakar, S.I.L, ILA.
12. KONATÉ Yaya, 2005, Un aperçu du manding parlé par les arabisants et les arabophones de Côte d'Ivoire, Mémoire de Maitrise, Université de Cocody.
13. Konaté, Y. 2008 : « Essai sur le verbe du dioula de Côte d'Ivoire » : Rapport de DEA, ILA.
14. Konaté, Y. 2016 : « Le dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : aspects sociologiques et linguistiques », Université Félix Houphouët Boigny, Thèse de Doctorat Unique.
15. Konate Yaya, 2016 : Le dioula véhiculaire : Situation sociolinguistique en Côte d'Ivoire, *Corela* [En ligne], 14-1 | 2016, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté le 12 octobre 2023. URL : <http://corela.revues.org/4586>
16. LABOV William, 1977 : *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
17. Légise Isabelle, 2021 : Alternance de langues in *Langage et société*, 2021/HS1 (Hors-série), p. 23-26. DOI : 10.3917/ls.hs01.0024. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-23.htm>
18. Sangaré, A. 1984 : « Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes » Grenoble : université de Grenoble III, 1984, doctorat de troisième cycle : linguistique.
19. Sangaré, A. 2008 : « Note sur les prédicatifs et le système tonal du parler de Kong » dans Mandekuan, P. 91-97.
20. Sangaré, A. et Tera, K. 2007 : « Problèmes de lexicographie français-langues africaines : le cas du mandingue », Mandekuan n° 43.
21. Sanogo, M. L. 2006 : « La recherche terminologique dans un dialecte ouvert : le cas du dioula » INSS, CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso.
22. SIMONIN, Jacky (dir.) ; WHARTON, Sylvie (dir.), 2013 : *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2013 (généré le 28 octobre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/enseditions/12366>. ISBN : 9782847886023. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.12366>.
23. Tera, K. 1986 : *Le Dioula Véhiculaire de Côte-d'Ivoire : Expansion et Développement*, CIRL n°20, ILA Abidjan
24. Tera, K. 2011 : « Attitudes envers le dioula et pratiques en Côte d'Ivoire » publié sur [http // llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/mande2011/biblio/tera.pdf](http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/mande2011/biblio/tera.pdf)
25. Weinrich, U. 1953 : « Langage in contact », republié chez Mouton, La Haye, New York.